



Volume 18 -Numéro 7

Juillet—août 2022

Évènement à ne pas manquer le 28 août 2022 à 16h00 au parc J.-B-St-Germain de Yamaska

> Les Vêpres musicales 2022 Lilas L'Bon temps

(chanson pop/folk inspirée de la musique traditionnelle du Québec et d'ailleurs)

Table champêtre: Traversy Traiteur

Menu: Fraîcheurs en bouche (voir menu détaillé en page 6)
Réservez vos places avant le <u>14 août</u> car elles sont limitées!
Achat en ligne: www.maisondelamusique.org ou 450 855-3886 poste 200
** La rue Principale sera fermée entre la rue Lauzière et Salvas **



Zéo - (Robert Corbeil)
Artiste en arts visuels



Municipalité de Yamaska

Mairie

100, rue Guilbault

Yamaska (Québec) J0G 1X0

Téléphone: 450 789-2489 Télécopieur: 450 789-2970 Courriel: info@yamaska.ca

yamaska.ca Site web:

Municipalité de Yamaska Facebook:

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h à 12h et 12h30 à 16h30

Vendredi 8h à 12h

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairesse:

Diane De Tonnancourt 450 789-2897 450 808-2153 mairesse@yamaska.ca

Conseillère et conseillers :

Danielle Proulx (Poste # 1) 450 808-3437

danielle proulx 19@hotmail.com

François Martin (Poste # 2) 450 808-2024 fmartinec@hotmail.com

450 789-0129

Richard Théroux (Poste #3)

richard.theroux@bell.net

Léo-Paul Desmarais (Poste #4) 450 789-2175

dianeb.leopaul43@gmail.com

Martin Joyal (Poste #5) 450 880-0386

martinjoyal6969@gmail.com

Alain Crevier (Poste # 6) 450 789-3427

acreviercpa@gmail.com

Direction générale:

Suzanne Francoeur 450 789-2489

directiongenerale@yamaska.ca Poste 3

Pour information générale: 450 789-2489

info@yamaska.ca poste 0 NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

Coordonnateurs des mesures d'urgence :

Diane De Tonnancourt

450 789-2897 450 808-2153

Urgence – Police – Incendie – Ambulance :

9-1-1

Sûreté du Québec — appel de service :

310-4141 ou *4141 (cellulaire)

Permis de construction, rénovation

(sur rendez-vous) 450 789-2489

Salle Léo-Théroux 450 789-2007

Bibliothèque municipale

450 789-2007

Centre communautaire

450 789-5353

Presbytère 450 789-2115

S.P.A.D (Animaux)

Sans frais 1 855 472-5700

Caisse Desiardins

Centre Pierre-De Saurel

450 746-7000

École intégrée de Yamaska

450 746-3513

Bureau de poste

450 789-2317

MRC de Pierre-De Saurel

450 743-2703

CLSC du Havre

450 746-4545

Date de tombée

pour la prochaine édition : 20 août 2021

Prochaine parution:

1er septembre 2021

Mot de la Mairesse

RAPPORT DE LA MAIRESSE

Faits saillants du rapport financier 2021

Chères citoyennes, chers citoyens,

C'est avec plaisir que je vous présente les faits saillants qui ressortent des états financiers 2021 de la Municipalité de Yamaska qui ont été déposés à la séance ordinaire du 7 juin 2022.

ÉTATS FINANCIERS

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants du rapport financier pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021, tel que préparé par M. Daniel Tétreault, CPA auditeur, CA, et présenté aux membres du Conseil municipal le 7 juin 2022.

FAITS SAILLANTS

Exercice terminé le 31 décembre 2021 (selon les états financiers)

Montant du budget 2021 :	2 680 146 \$
Revenus de fonctionnement aux états financiers totalisent :	2 587 519 \$
Les charges pour l'ensemble des services municipaux, incluant les frais de financement et le remboursement de la dette	:2 526 636 \$
En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, remboursement de la dette etc.), les états financiers présentent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales au 31 décembre 2021 de :	
************************************	*****
Excédent de fonctionnement non affecté :	897 645 \$
Excédent de fonctionnement affecté :	647 844 \$
Réserves financières :	120 000 \$
Financement des investissements en cours :	(620 117 \$)

Je tiens à remercier l'ensemble des membres du conseil municipal pour leur engagement et appui dans l'aide à la gouvernance des divers projets et défis qui nous sont présentés. Bien entendu, il m'apparaît important de souligner la passion, l'engagement et le soutien de tous nos employés municipaux afin d'offrir un service de qualité et de répondre efficacement aux attentes de nos citoyens.

Comme vous pouvez le constater, la municipalité est en très bonne situation financière et votre conseil municipal en est très fier. Ces bons résultats nous permettront de pouvoir continuer à veiller, entre autres, à l'entretien de nos chemins municipaux car ils en ont grandement besoin. Déjà, cette année, au moment où vous lisez ces lignes, des travaux d'asphaltage devraient être débutés ou terminés sur le rang du Bord-de-l'Eau Est.

Au cours du mois d'août, soit le 28 août, en après-midi, la Tournée des Vêpres musicales s'arrêtera chez-nous, sur la rue Principale, dans le parc J.-B.-St-Germain, pour vous présenter le groupe de musique traditionnelle, Lilas L'Bon Temps, spectacle précédé d'une lecture historique, accompagné de la prestation d'un artiste en art visuel. Le spectacle sera suivi d'un souper gastronomique, à partir des produits de chez-nous, avec accord mets-vin, en table champêtre décorée pour l'occasion, sous un chapiteau, préparé par Claudia Saucier et son équipe de Traversy Traiteur. Le coût du billet est de 125\$, chacun, et il inclut un repas gastronomique, 5 services, avec accord mets-vin incluant taxes et service. Ce sera une excellente occasion de revoir vos amis dans un cadre enchanteur. Réservez vos places avant le 14 août car elles sont limitées!

Comme la période estivale est aussi celle de l'évasion, je vous souhaite de passer de belles vacances tant attendues et de prendre du repos afin de vous ressourcer après cette longue période de pandémie qui ne nous a pas permis de le faire pleinement durant les deux derniers étés. Profitez-en bien et soyez prudents!

Bon été à toutes et à tous, grands et petits!

Diane De Tonnancourt Mairesse



Nouvelles du Conseil municipal de juin2022

- ⇒ Règlement d'emprunt numéro RY-2022-06 relatif à l'aide financière pour la mise aux normes des installations septiques Adoption;
- ⇒ Règlement numéro RY-77-2015-03 afin de modifier la tarification de permis temporaire, de type cantine mobile ou foodtruck Adoption;
- ⇒ Règlement numéro RY-28-2007-02 afin de spécifier le coût de raccordement au service d'égout Adoption;
- ⇒ Règlement numéro RY-2021-02-02 afin de spécifier le coût de raccordement au service d'aqueduc Adoption;
- ⇒ Règlement numéro RY-98-2017-01 modifiant le règlement RY-98-2017 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire Adoption;
- ⇒ Entente développement domiciliaire Rue Brouillard Autorisation de signature;
- ⇒ Bancs balançants Entériner l'achat;
- ⇒ Rapport financier et rapport de l'auditeur indépendant pour l'année 2021;
- ⇒ Autorisation de paiement -Travaux d'infrastructures sur Marie-Victorin Ouest Phase II à André Bouvet Ltd. (Programme de subvention TECQ) Décompte progressif #1;
- ⇒ Autorisation de paiement -Travaux de construction du Pavillon communautaire Décompte progressif #1;
- ⇒ Octroi de contrat : desserte en égout sanitaire et en aqueduc sur les lots # 6 397 048 et 6 397 049;
- ⇒ Octroi de contrat : desserte en égout sanitaire, réfection d'aqueduc ainsi que de la structure de rue, rue Brouillard;
- ⇒ Octroi de contrat : relevé technique rue Lauzière entre les rues Principale et St-Michel;
- ⇒ Réparation d'un ponceau : rang de l'Île du Domaine Ouest;
- ⇒ Mandat à LB Infra conseils Suivi et conformité des travaux rue Brouillard et rue Principale;
- ⇒ Mandat à LD Services et consultants pour la surveillance des travaux pour la desserte d'aqueduc et d'égout sur la rue Principale;
- ⇒ Mandat à LD Services et consultants pour la surveillance des travaux d'égout, d'aqueduc et réfection de la structure de rue, rue Brouillard;
- ⇒ Asphaltage rang Bord-de-l'eau Est Suggestion de Pavage Maska;
- ⇒ Plan d'implantation et intégration architecturale (PIIA) 150, rang du Bord-de-l'eau Ouest;
- ⇒ Demande de parrainage du Biophare pour l'activité culturelle : « Contemplation au fil des saisons ».

Demande de permis

Nous vous rappelons que quiconque désirant effectuer des travaux de construction, agrandissement, rénovation ou autres travaux, doit obtenir préalablement un permis avant même de commencer des travaux. Donc pour tous vos projets pour l'année 2022, prenez vous à l'avance en communiquant avec l'inspecteur, M.Michel Bradner, au téléphone 450 789-2489 (poste 2) ou par courriel : permis@yamaska.ca.

Certains projets nécessitent l'obtention d'approbation de la commission de protection du territoire du Québec (CPTAQ) et/ou de d'autres paliers gouvernementaux avant même que la Municipalité puisse émettre un permis. Ces démarches peuvent être plus longues que prévues en ces temps.

Nous vous invitons donc à communiquer avec le service d'urbanisme de la municipalité.



AVIS PUBLIC

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR Règlement numéro RY-2021-02-02

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Yamaska,

OUE:

Le Conseil de la Municipalité de Yamaska a adopté le 7 juin 2022, lors d'une séance ordinaire tenue, le règlement numéro RY-2021-02-02 afin de spécifier le coût de raccordement au service d'aqueduc.

Le présent règlement est disponible pour consultation, aux heures d'ouverture du bureau, soit du lundi au jeudi, de 8 h à 12 h et de 12 h 30 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h, au 100, rue Guilbault à Yamaska.

Donné à Yamaska, ce 8^e jour de juin 2022.





Inscrivez-vous

450 789-2489 ou yamaska.ca



Recevez les alertes municipales où vous le désirez, selon vos besoins



















Inscription à Passe-Partout



Vous avez un enfant qui aura 4 ans avant le 1^{er} octobre? Il pourrait participer au programme Passe-partout, offert gratuitement, à tous les enfants du territoire du Centre de services scolaire de Sorel-Tracy. Vingt-six (26) rencontres ont lieu dans une jécole et permettent à l'enfant de se familiariser avec le milieu scolaire.

Pour information : Mme Lucie Mineau 450-746-3990 Poste 6035.







Yamaska/face au parc J.-B. St-Germain

Table champêtre

Dimanche, le 28 août 2022



Fraîcheurs en bouche

Traversy Traiteur
Coquetel

Soupe : Gaspacho de betteraves et fromage. Salade concombres, melon d'eau et basilic

> Entrée : Terrine de lapin (Accord vin)

> > Duo

Tartare de bœuf et tomates confites. Tartare de saumon à l'érable et gingembre (Accord vin)



Coupe de mousse aux bleuets

Café, thé













TERRAIN DE VOLLEYBALL DE PLAGE

Un terrain de volleyball a été aménagé derrière le terrain de baseball au 100, rue Guilbault. Apportez votre ballon et venez vous amuser entre amis ou en famille!

Venez vous amuser en jouant à la pétanque!

Venez vous amuser en jouant à la pétanque, au parc J.-B.-St-Germain, tous les mercredis dès 18 h 30. Les équipes sont formées sur place, tous sont acceptés, il s'agit de pointer le plus juste possible...Si la température n'est pas favorable, l'activité est reportée au mercredi suivant. Pour info: Léo-Paul — 450 789-2175





TERRAIN DE TENNIS ET DE PICKLEBALL

Un terrain de tennis et de pickelball est aménagé au parc Léo-Théroux. Afin d'y avoir accès, vous pouvez vous procurer une clé moyennant un dépôt obligatoire de 15 \$ pour un résident et de 25 \$ pour un non-résident en vous présentant au bureau municipal. La clé est non transférable; elle doit demeurer en la possession du détenteur. Pour info: 450 789-2489







MERCREDI 17 AOÛT 2022 À 19H SALLE LÉO-THÉROUX (45, RUE CARDIN À YAMASKA)



CASSE-CROÛTE SUR PLACE ARRIVEZ TÔT POUR AVOIR VOTRE CHOIX DES TABLES!

PRIX EN ARGENT \$\$\$

Information: Diane 450 789-2175 ou Monique 450 789-3332

Afeas



Hommage à l'Afeas Yamaska

ASSOCIATION FÉMINISTE toutes les Afeas locales étaient invitées à participer. L'avant-midi portait sur les états de d'éducation et dépenses, prévisions budgétaires et élections ainsi que de discours

provenant de l'administratrice provinciale et des députés de leur

La force de **l'égalité** circonscription.

Quelle ne fut pas ma surprise d'apprendre que l'Afeas Yamaska était honorée!

La région Centre-du-Québec a rendu hommage à notre Afeas pour plusieurs raisons. Dans un premier temps, pour certaines activités organisées, au travers la pandémie et par la suite, pour trois événements particuliers, lesquels ont retenu l'attention du Conseil d'administration régional.

- L'animatrice a mentionné que notre Afeas s'est démarquée en invitant madame Nadya Rachok, Ukrainienne, tout en faisant une belle description de ses actions, d'hier à aujourd'hui, même si la guerre sévit toujours en Ukraine;
- En recevant le pharmacien, M. David Gauthier, nous présenter une conférence portant sur la Covid-19, la vaccination, la pandémie et répondant à une foule de questions variées. L'activité se tenait à l'église de Yamaska, après avoir obtenu la permission de notre curé M. Lionel, à la suite de l'autorisation de Mgr Gazaille, évêque du diocèse;
- ◆ Lors du Noël-Afeas, à l'Érablière Durocher, lorsque M. Jean-Guy Piché, de la « Tournée du Bonheur » invitait tous les conjoints à entonner le « Minuit chrétien » tandis que M. Piché agissait à titre de directeur du chœur de chants aféasien.





Pour tous ces accomplissements, l'Afeas Yamaska s'est vue remettre, le prix **PAULA PROVENCHER** avec un certificat pour lesdites activités, accompagné d'un chèque au montant de 100\$.

Bravo à nos membres pour votre habituel intérêt!

Retour du bingo Afeas le mercredi 17 août à 19h à la salle Léo-Théroux

Eh oui, à la suite de plusieurs demandes, nous reprenons le bingo annuel. Vous pouvez vous présenter à partir de 17h30 pour le choix des tables. Les prix sont en argent et très

intéressants. Un casse-croûte est sur place et le bingo se joue avec des marqueurs. L'invitation s'adresse à tous.

Nous comptons sur votre présence, c'est une soirée à ne pas manquer!

Passez d'agréables vacances dans la détente, le repos, la joie et surtout, offrez vous du temps!

Diane Bibeau

Présidente



Bibliothèque

CLASSIQUE

Les sorcières de Salem, d'Arthur Miller

ROMANS ADULTES

La saga des Béothuks, de Bernard Assiniwi

Agathe-T.1-Entre fougue et passion, de Rosette Laberge

Le Mystère Soline-T.1-Au-delà du temps, de Marie-Bernadette

Dupuy

Le Mystère Soline-T.2-Le vallon des loups, de Marie-Bernadette Dupuy Sur la route du tabac-T.1-Le temps des récoltes, de France Lorrain Sur la route du tabac-T.2-Le temps des secrets, de France Lorrain Le chant des bruants-T.1-Le frère perdu, de Claude Coulombe Le chant des bruants-T.2-Entre ciel et terre, de Claude Coulombe Les sept sœurs-T.6-La sœur du Soleil, de Lucinda Riley Les sept sœurs-T.7-La sœur disparue, de Lucinda Riley La chronique des Bridgerton-T.5-Éloïse, de Julia Quinn La chronique de Bridgerton-T.6-Francesca, de Julia Quinn

Mémoires d'une fourmi, de Bernard Werber Le bonheur n'attend pas, de Jojo Moyes Stigmates, de Richard Ste-Marie Le mur des silences, d'Arnaldur Indridason Jeu d'enfant, de Danielle Steel

HISTOIRE

L'Indien malcommode, de Thomas King

<u>JEUNESSE</u>

Quincaillerie Miville, d'Alexandre Côté-Fournier
La chose dans l'étang, de Carole Tremblay
BFF-T.10-Amies pour la vie, de Geneviève Guilbault
Billie Jazz-T.10-La ville lumière, de Geneviève Guilbault
OMG!-T.10-Sors-moi de là!, de Catherine Bourgault

ENFANTS

Les bulles, de Ben Clanton

Les secrets sucrés de Lolly PopT.3-Abracada barbe à papa!, de Geneviève Guilbault

Frisson l'écureuil et la surprise, de Mélanie Watt

P'tit loup dit toujours non, d'Orianne Lallemand

Au zoo avec la doudou, de Claudia Larochelle

BONNE LECTURE!

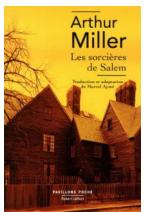
Andrée de Repentigny Responsable bénévole

Bienvenue!

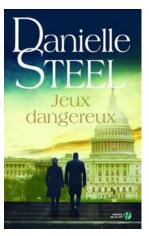
Nos heures d'ouverture sont les mardis de 14h00 à 16h00 et de 19h00 à 20h00

Prendre note que la bibliothèque sera fermée les 26 juillet et 2 août

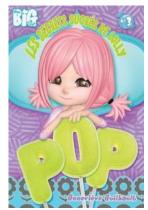












À NOTER :

MALECOMMODE

Lors de votre visite, vous êtes invités(es) à compléter un coupon pour le **tirage mensuel** d'un certificat cadeau de **\$25** à la Librairie Marcel Wilkie inc.

Vie paroissiale

Le départ comme curé

Il n'y a pas que l'âge, 84 ans, qui me fait quitter la charge de curé de la paroisse Saint-Michel – Yamaska, il y a aussi les nouveaux défis pastoraux qui attendent non seulement la paroisse Saint-Michel, mais toutes les paroisses du diocèse de Nicolet.

J'ai aimé la paroisse et ses paroissiennes et paroissiens avant même mon arrivée ce 5 août 2005. Mon amour pour vous n'a cessé de grandir en moi. Ma joie et mon bonheur ont été de savoir et de sentir que j'étais aimé de vous. Que pouvais-je demander de plus ? Cet amour réciproque blesse maintenant nos cœurs à cause de ce départ. Notre blessure du cœur guérira à cause de notre foi et espérance communes en Jésus Christ.

Ma raison de vivre a été de partager avec vous ce trésor précieux que je porte dans un vase fragile, l'amour de la Parole de Dieu. Elle à vous, elle à moi. Portons-la à la nouvelle génération pour que la lampe du sanctuaire de Saint-Michel ne s'éteigne jamais.

Arrivée du nouveau curé, M l'abbé Pierre Houle

Avec son arrivée à la paroisse Saint-Michel, M l'abbé Pierre Houle verra le territoire de ses paroisses s'agrandir. Actuellement, il est curé des paroisses Saint-François-du-Lac, de Pierreville et curé missionnaire à Odanak. Il va ajouter maintenant à sa tâche pastorale la paroisse Saint-Michel, comprenant les communautés chrétiennes de St-Gérard-Majella, Saint-David et Yamaska.

Je souhaite la plus cordiale des bienvenues au nouveau curé de Saint-Michel, l'abbé Houle est très apprécié et aimé des paroissiennes et paroissiens des trois paroisses qu'il dessert actuellement. Sa grande générosité, le fera apprécier et aimer des paroissiennes et paroissiens de Saint-Michel.

À propos des célébrations et des horaires des messes du dimanche

Pour le moment, le plus simple sera de consulter le Feuillet paroissial et la publication d'<u>Est en Ouest</u> pour connaître les horaires des célébrations du dimanche et également des démarches de préparation des parents au baptême de leur enfant, de l'initiation aux sacrements de pardon, d'eucharistie et confirmation des jeunes.

Une page d'histoire se tourne

Dans son livre d'histoire <u>1727 Yamaska 1977</u>, l'abbé Fernand Parenteau note que M l'abbé Antoine Proulx est considéré comme le premier curé permanent à résider à Yamaska de 1751-1758 (p. 56). À partir d'août 2022, Yamaska n'aura plus de curé permanent résident à Yamaska.

Je vous aime, Lionel, ptre-curé.

Retour sur l'hommage rendu le 12 juin dernier...

Síncères remerciements à notre bon curé Lionel et aux dévouées personnes qui ont organisé la très belle messe du 12 juin dernier. Nous n'oublions pas les lectrices, le merveilleux répertoire musical, les donateurs des superbes fleurs et tous les amis et paroissiens qui ont assisté avec nous à la messe.

Colombe et Olivette

P.S. Grand merci pour la plaque de reconnaissance!



Compte-rendu de l'assemblée spéciale de la Paroisse Saint-Michel

Le nouveau visage de la paroisse Saint-Michel - Yamaska

L'abbé Lionel Émard, actuel curé de la paroisse Saint-Michel, comprenant les communautés chrétiennes Saint-Gérard-Majella, Saint-David et Yamaska, a demandé à Monseigneur André Gazaille, évêque de Nicolet, d'alléger sa charge pastorale, Ce 14 juin dernier, Mgr Gazaille est venu annoncer aux trois communautés qu'il accédait, à son grand regret, à la demande de Lionel.

Près d'une centaine de personnes ont assisté à cette rencontre avec l'évêque de Nicolet et ses deux collaborateurs immédiats, Mgr Simon Héroux, vicaire général du diocèse et Mme Annie Beauchemin, coordonnatrice de la pastorale d'ensemble de la pastorale du diocèse de Nicolet.



Lionel a expliqué pourquoi il a demandé à Mgr d'alléger sa charge de curé de paroisse. Deux motifs principaux l'ont amené à adresser une telle demande : A 84 ans, il n'a plus la même capacité physique qu'à 65 ans, l'âge qu'il avait à son arrivée à Saint-Michel. Le second motif, ce sont les défis pastoraux nouveaux qui attendent la paroisse. Lionel a alors parlé du prochain curé qui s'en vient, M l'abbé Pierre Houle, curé des paroisses Saint-François-du-Lac, Pierreville/N..D.-de-Pierreville et curé de la Mission d'Odanak. Lionel a fait une comparaison entre lui et le nouveau curé. J'ai cherché, a-t-il dit, de transmettre la foi chrétienne par l'annonce de l'Évangile. L'abbé Pierre donnera des mains à cette foi reçue de l'annonce de l'Évangile.

Mgr Gazaille a présenté l'état actuel des 27 paroisses du diocèse. La paroisse Saint-Michel n'est pas la seule à vivre l'instauration d'une unité pastorale. Le diocèse compte cinq unités pastorales actuellement. Avec le temps, il devrait y en avoir 7-8. Les deux caractéristiques d'une unité pastorale est que chacune des paroisses actuelles garde son conseil de fabrique. Il n'y a pas de fusion ou regroupement de paroisse en perspective. La seconde caractéristique, c'est une équipe pastorale qui prend en charge le service pastoral. Le prêtre ou la personne nommée par l'évêque assure la responsabilité de l'unité pastorale. L'équipe pastorale composée d'un prêtre ou diacre, d'agentes et agents de pastorale et bénévoles laïcs assurent et assument ensemble le service pastoral de l'unité pastorale. Le prêtre n'est plus la seule personne à assurer et assumer le service pastoral d'une unité pastorale qui compte plus d'une paroisse.

Mme Annie Beauchemin a assuré la période d'échanges et de questions. Le temps aidera à mieux comprendre la nécessité et le fonctionnement de l'unité pastorale dans une Église en manque de prêtres et des communautés chrétiennes en recherche de chemins nouveaux pour annoncer l'Évangile de Jésus Christ dans le monde d'aujourd'hui.



Le travail de milieu pour aînés Nous sommes là pour vous!

Ce service s'adresse aux personnes de 50 ans et plus

Vous avez besoin d'un service mais vous ne savez pas qui contacter....Nous connaissons une grande quantité de services et pourrons répondre à votre question. Besoin d'être écoutée? Vous vivez de l'isolement? Vous vivez une problématique alimentaire ? Besoin d'un déplacement pour raison de santé ou autre situation ? Vous êtes aidant (e) naturel et avez besoin de support? Vous vivez une situation de maltraitance?

N'oubliez pas que pour toute situation, nous sommes là pour vous et vous offrons un **service de qualité, gratuit et confidentiel**. À votre demande, nous pouvons vous rencontrer à l'endroit de votre choix, même à votre domicile.

Des nouvelles de la Fabrique de la Paroisse de Saint-Michel

À partir du début du mois d'août, afin de poursuivre notre mission, la paroisse sera jumelée (et non fusionnée) aux paroisses Saint-François-Xavier et Sainte-Marguerite-D'Youville ainsi qu'à la Mission d'Odanak pour former la huitième unité pastorale du diocèse de Nicolet. Toutes les paroisses gardent leur autonomie sur le plan administratif et financier. L'unité sera chapeautée par le curé Pierre Houle. M. Lionel, s'il le désire, pourra continuer à célébrer des messes dominicales. M. Pierre sera accompagné par une équipe de pastorale.

De façon concrète qu'est-ce que ça veut dire pour nous? Le grand changement sera évidemment au niveau de l'horaire des messes. M. Pierre, malgré sa très bonne volonté, ne peut pas tout accomplir. Il nous faudra donc faire preuve de grande ouverture. Une rencontre avec des représentants des paroisses et de la Mission est prévue dans les prochaines semaines afin d'échanger sur un horaire équitable des messes. Vous serez avisés des changements et du début de ceux-ci.

Évidemment, les messes traditionnelles seront moins fréquentes, mais nous aurons l'opportunité de continuer à nous réunir en faisant notamment des ADACE (Assemblée Dominicale en Attente de Célébration Eucharistique). Les paroissiennes et les paroissiens de Yamaska ont déjà profité de célébrations de la parole. Ces assemblées sont une façon de continuer à avoir un rassemblement dominical pour partager notre foi. Peut-être que certains d'entre vous seront intéressés à former une équipe. Faites-vous connaître! Il y aura une formation en début d'année.

Chauffage de l'église de Yamaska

Nous ne sommes qu'en juin, mais l'automne est à nos portes. Voilà un petit tableau qui résume bien la situation.

Année	Nombres de litres	Cout incluant la moitié des taxes	Montant amassé	Surplus ou déficit
2020-2021	20761	14 377.40 \$	24 705.00 \$	10 327.60 \$
2021-2022	31413	36 099.19 \$	22 060.00 \$	-14 039.19 \$

Dans un premier temps, nous devons rembourser le montant de **3 711,59** \$ dû au déficit de cette année. Ensuite, nous pourrons commencer une nouvelle campagne de financement pour l'année 2022-2023. Il est certain que nous ne déterminerons pas de montant à amasser car nous n'avons aucune idée de la conciliance de Dame Nature et combien le litre de l'huile sera vendu (Au début du mois de juin, il était à 1,72 \$/litre). Le seul objectif que nous devrons nous fixer est de nous rendre le plus loin possible avant de fermer le chauffage. En espérant que les dommages ne seront pas trop importants à l'ouverture au printemps 2023. Il faudra sûrement envisager la possibilité de demander à la Municipalité de Yamaska de nous fournir un endroit, selon le cas échéant. Nous allons rencontrer, les responsables des assurances, d'ici la fin de l'été afin de voir les conséquences de ne pas chauffer l'église, pour une certaine période, durant la prochaine saison hivernale. Nous nous permettons de citer Mgr Gazaille qui a dit lors de la rencontre du 14 juin dernier, « Que les églises n'ont pas toujours existé, mais que l'Église est présente dans nos cœurs, peu importe là où nous célébrons notre foi. »

Cimetière

Lentement, mais sûrement, l'informatisation des données du cimetière se poursuit. Il y en a plus de 200 lots qui sont entrés pour les trois cimetières. Nous vous invitons à aller voir la portion publique du logiciel que nous utilisons, www.repertoiredesdefunts.com. Vous pourrez visualiser ceux qui sont entrés. Nous sommes aussi à la recherche de certains descendants. Donnez-nous vos commentaires!

Nous nous permettons de vous rappeler que nous agissons à titre de bénévoles pour le cimetière. Faudrait penser que durant les 40 heures de travail pour notre employeur, il nous est vraiment impossible de vous rencontrer. Pour cette raison, veuillez communiquer avec nous par courriel annie.deslandes@cgocable.ca ou par téléphone 450 789-5449. Cette façon nous permettra de communiquer avec vous, de répondre à vos demandes afin de vous donner satisfaction. MERCI de votre collaboration!

Vos marguillers,

Annie DesLandes et Gilles Villeneuve



SEMAINE QUÉBÉCOISE DE LA SÉCURITÉ NAUTIQUE

À l'occasion de la Semaine de la sécurité nautique qui se tiendra du 16 au 22 juin prochain, les policiers de la Sûreté du Québec profiteront de cette période pour intensifier leurs interventions en matière de sécurité nautique sur les plans d'eau du Québec. Les patrouilleurs nautiques travailleront en étroite collaboration avec leurs partenaires afin de sensibiliser les plaisanciers à l'importance d'adopter des comportements sécuritaires lors de leurs déplacements sur les différents plans d'eau du Québec. À l'approche de la saison estivale, il est important de rappeler les lois et règlements en vigueur aux plaisanciers, et ce, afin de prévenir les collisions avec blessés graves, voire mortelles.

Voici quelques conseils de sécurité pour revenir à bon port en toute sécurité.

Naviguez en restant sobre

Quoiqu'il ne soit pas interdit au Québec de consommer de l'alcool à bord d'une embarcation, même s'il s'agit d'un bateau à moteur, les plaisanciers qui consomment de l'alcool augmentent considérablement les risques de décès ou de blessures en plus de s'exposer aux sanctions prévues par le Code criminel.

Pour leur sécurité, les plaisanciers sont donc invités à éviter toute consommation d'alcool à bord d'une embarcation puisque certains facteurs comme le soleil, le vent et les mouvements d'un bateau soumis aux effets des vagues peuvent intensifier les effets de l'alcool lorsqu'on est sur l'eau.

Naviguez à une vitesse sécuritaire

Il est primordial de naviguer à une vitesse sécuritaire pour éviter tout incident. Utilisez les facteurs ci-dessous pour déterminer la vitesse sécuritaire :

- La capacité de voir devant vous la vitesse réduite est la seule vitesse sécuritaire dans les conditions de brouillard, de brume, de pluie et d'obscurité;
- Le vent, l'eau et les courants;
- La vitesse à laquelle votre embarcation peut changer de direction;
- Le nombre et les types de bâtiments exploités près de votre embarcation;
- La présence de risques à la navigation, comme les rochers et les souches.

Prenez conscience de votre environnement

En tout temps, les plaisanciers sont invités à être prévoyants, vigilants et attentifs lorsqu'ils naviguent sur l'eau. Voici quelques consignes de sécurité :

- Anticipez les manœuvres imprudentes des autres plaisanciers;
- Gardez une distance raisonnable avec les autres embarcations;
- Soyez attentif aux signaux sonores des autres plaisanciers;
- Manœuvrez adéquatement et rapide-ment lorsqu'une situation problématique survient.

Préparez vos sorties

- Avoir l'équipement obligatoire à bord de l'embarcation et en vérifier l'état avant le départ. Les plaisanciers sont dans l'obligation d'avoir un gilet de sauvetage à l'intérieur de tout type d'embarcation. Bien que le port du gilet de sauvetage ne soit pas obligatoire, il est fortement recommandé qu'il soit porté en tout temps. Il pourrait vous sauver la vie;
- Prévoir son itinéraire et consulter la météo avant de partir;
- Avoir avec soi une carte des plans d'eau au cas où la technologie ferait défaut;
- Informer quelqu'un du plan de route (itinéraire, détails sur l'embarcation et nombre de personnes à bord, heure de retour prévue, etc.);
- Apportez le nécessaire pour prévenir la déshydratation, les coups de chaleur et l'hypothermie ainsi qu'une trousse de premiers soins;
- Se méfier de l'immersion en eau froide;
- Respecter les autres plaisanciers et faites attention aux plus petits qui pourraient se trouver près de votre embarcation.

N'hésitez pas à télécharger le Guide de sécurité nautique pour plus d'informations : https://tc.canada.ca/sites/default/files/migrated/tp 511f.pdf













Situé au 3145, rue Joseph-Simard, à Sorel-Tracy, l'écocentre est ouvert du 1^{er} avril au 1^{er} décembre inclusivement du mercredi au dimanche, de 9 h à 16 h 15.

Le service est offert à tous les résidents de la MRC de Pierre-De Saurel (avec preuve de résidence: permis de conduire ou compte de taxes avec permis de conduire ou carte d'assurance-maladie).

Les matières acceptées à l'écocentre sont les matériaux de construction, les gros objets non réutilisables, les appareils électroniques, les résidus verts, les résidus domestiques dangereux, les pneus, etc.

En cas de doute, consultez l'outil de tri disponible sur www.missionreduction.com et sur l'application mobile **MRC** de **Pierre-De Saurel +** (Google Play, App Store, Windows Store).

Juillet 2022

Dimanche	Lundi	Mardi	Mørerødi	Jøudi	Vendredi	Samedi
Encon	nbrants lage	Matières o		30 juin Burgau municipal ouvert de 8h à 12h	1 Burgau municipal fermé	2
3	4	5 Conseil municipal à 20h à la salle Léo-Théroux	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
7	18	19	20	21	22	23
24 31	25 Burgau fermé	26 Burgau fermé Bibliothèque fermée	27 Burgau fermé	28 Burgau fermé	29 Burgau fermé	30



COMPLICE des initiatives de sa communauté, **Desjardins** est fier d'apporter son appui aux activités de la région.

450 746 7000



Moût 2022

Dimanche	Landi	Mardi	Mørerødi	Jeudi	Vøndrødi	Samçdi
	1 Burgau fermé	2 Burgau fermé Bibliothèque	3 Burgau fermé	4 Burgau fermé	5 Burgau fermé	6
		fermée	3e versement de taxes municipales			
7	8	9	10	11	12	13
14	15	Conseil municipal à 20h à la salle Léo-Théroux	17 Bingo Afeas (19h) (Voir page 10)	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28 Les Vêpres musicales (16h)	29	30	31		1	

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé du <u>24 juillet au 7 août 2022</u>

Bonnes vacances!